

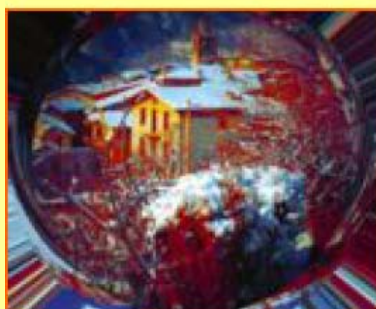


**Il s'agit du dernier Bulletin Municipal, à ma connaissance, distribué par la mairie.**

**Un bel exemple d'entraide : Edouard CERVEL nettoyant la neige de sa rue et des alentours le 27 janvier 2006.**



**Et quelques images de Belvédère.**





Page	Sujet
1	Editorial
2	Le recensement
3	Travaux
4	La vie du village
5-6	La vie des sociétés
7	Etat civil
8	Lycée de la montagne

## Editorial



Chers  
habitants  
de notre belle  
commune,

En mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous souhaiter une très bonne année. Que 2006 vous apporte à tous joie, bonheur et santé, que ceux qui vous entourent, famille, amis, profitent au mieux de cette année nouvelle.

Notre commune se porte bien, nous n'avons pas augmenté les impôts, les investissements se poursuivent comme nous nous y sommes engagés dans notre profession de foi, au début de notre mandat.

À l'école une quarantaine d'enfants, répartis sur deux classes.

fréquentent les locaux. Depuis le début de l'année une garderie municipale fonctionne, la commune se fait un devoir d'aider les parents qui travaillent à l'extérieur en accueillant les enfants le matin avant, et le soir, après la classe.

Notre commune se prépare à une année faste qui verra de nouveaux projets se réaliser.

Projet majeur, pour notre commune, la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes en salle polyvalente d'animation culturelle, les travaux devraient commencer ce premier semestre. Le dallage de plusieurs rues, dont la descente du Valla, l'assainissement à Saint Blaise, la rénovation du four Bagnus, la création et l'aménagement de cabanes d'alpage sont également inclus dans le calendrier.

Bien sur tout n'est pas résolu, mais ensemble nous continuerons à faire Belvédère plus belle, plus solidaire et plus dynamique

Avant de terminer, je vous informe qu'à partir du 19 janvier, la population de notre commune sera recensée, je vous demande de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Vous pouvez appeler la mairie, pour tout problème, et bien évidemment je suis à votre disposition et à l'écoute de vos doléances.

Bien à vous,

Votre Maire, Pierre Rainart

# Le recensement

## Le secret statistique

Le respect du secret statistique, notion stipulée dans la loi du 7 juin 1951, est applicable à tous les agents du système statistique public. Il interdit de communiquer à quiconque les informations individuelles issues des enquêtes statistiques ou des fichiers administratifs utilisés dans l'élaboration des statistiques.

**Du 19 janvier au 18 février 2006,  
tous les habitants de Belvédère  
ont obligation de se faire recenser.**

Le recensement n'est pas un contrôle de votre situation, il s'agit seulement d'obtenir le nombre, la composition, les habitudes... d'une population à un moment précis, bref une sorte de photographie du territoire. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques. Aujourd'hui, la société évolue rapidement, les résultats permettent aux administrations et collectivités locales d'adapter les équipements collectifs : crèches, hôpitaux, les logements, les transports, le renouvellement des réseaux...

Les informations que vous donnez, ne peuvent en aucun cas être utilisées pour une autre fin ou être communiquées à un organisme ou à une administration : impôts, mairies, assurances, banques...

Ces statistiques sont très importantes puisque le nombre d'habitants (résidences principales) conditionne les dotations de l'État et donc le montant d'une des ressources principales dont dispose la commune.

## Les peurs et les pourquoi :

### Je ne veux pas être fiché !

Ne vous inquiétez pas, le recensement respecte une procédure rigoureuse, approuvée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les réponses sont confidentielles et uniquement destinées à l'Insee, seul habilité à les traiter, de façon anonyme, sans les noms et les adresses.

Toutes les personnes participant au recensement sont tenues au secret professionnel, sous peine de lourdes sanctions. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. L'Insee ne les communique à personne, la mairie n'a pas le droit de les conserver.

### Est-ce que ma taxe d'habitation va changer si je réponds à ces questions ?

Bien sûr que non !

Les questionnaires sont traités uniquement par l'Insee qui ne s'occupe pas de la taxe d'habitation ni d'aucun impôt. Les taxes d'habitation sont régulièrement remises à jour mais jamais à partir de questionnaires du recensement.

### Les informations individuelles sont-elles transmises à d'autres organismes que l'Insee ?

En aucun cas ! Seul l'Insee exploitera votre réponse, pour la traiter de façon statistique donc anonyme, votre réponse ne sera rapprochée d'aucun fichier (sécurité sociale, Trésor Public, URSSAF ou autres).

### Pourquoi alors mettre mon nom et mon adresse, si c'est anonyme ?

Simplement pour éviter toute erreur, pour qu'il n'y ai pas plusieurs formulaires remplis pour une même personne, ce qui fausserait les résultats du dénombrement.

### Pourquoi tant de questions ?

C'est le seul moyen d'avoir une vue globale, précise et fiable de la société française dans sa diversité.

Remplir ces questionnaires ne vous prendra que quelques minutes, les agents recenseurs sont là pour vous aider et répondre objectivement à toutes vos questions. Réservez-leur un bon accueil !!!

## Exemples de résultats du recensement du 8 mars 1999

### LA POPULATION ACTIVE

Parmi les 495 habitants de la commune, 169 personnes sont actives: 98 hommes et 71 femmes. Au moment du recensement, 18 de ces actifs cherchent un emploi et 151 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 37 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 114 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 102 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 213 684 personnes. Parmi elles, 30 373 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 14,2%. Dans le département, le taux de chômage est de 14,5%.

### LE NEUF ET L'ANCIEN

La commune comprend 1 105 logements : 279 résidences principales et 708 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, et 118 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 429 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 38,8%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 66,1 % dans l'arrondissement et de 74,7% dans le département.

## Les travaux en cours ou effectués

### Routes et murets

Collaboration entre le conseil général et la commune, des portions de routes ont été élargies et ont vu leur revêtement refait. De même, les murets de l'entrée nord du village ont été construits, là où ils manquaient. La sécurité en est améliorée.



### Intra muros



### Assainissement et dallage :

Les travaux des trois rues prévues, (Carivuol, Banquette et Navel) ont été réalisées.

Dans la foulée, la rue des herbes a eu droit au même traitement.



Lors de la visite du sous préfet



Le haut débit (ADSL) est disponible à Belvédère depuis fin mars. Entre temps, le dégroupage a eu lieu et vous permet de choisir votre fournisseur d'accès.

Bientôt, le clocher de l'église va bénéficier d'un éclairage digne de son caractère original. Ci-contre, des travaux en cours. Gare au vertige !



# Les 50 ans du Comité des Fêtes



Les tables des notables



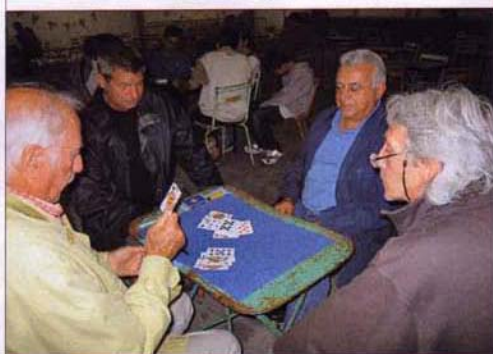
Le ministre visite l'exposition rétrospective



Bal masqué des enfants



Et les boules carrées !!!



Concours de belote avec monsieur Brun

## A occasion exceptionnelle, fête exceptionnelle !

Le Comité des fêtes de Belvédère a dignement fêté ses 50 ans d'existence, outre les festivités traditionnelles, l'équipe de Steve présentait une exposition de photos relatant la vie de l'association depuis sa création et a eu un franc succès. Bravo à tous !

L'apéritif d'honneur et ses discours habituels ont été précédés d'un diaporama projeté sur grand écran qui, lui aussi, fut fort apprécié !

## Généalogie

Par ailleurs, Yvette présentait un travail de recherche généalogique concernant deux familles belvédéroises, exposition illustrée de nombreuses photographies.

A la demande de la population, les panneaux furent présentés une deuxième fois au public lors de la fête du Rosaire.





Alevinage dans la Gordolasque

Très tôt, le matin, des membres des sociétés de pêche de Belvédère et de Roquebillière ont procédé au vidage du lac Saint-Grat qui avait été ensemencé au printemps, de ses alevins.

Après le partage, les alevins ont été répartis dans la Gordolasque du pont brûlé jusqu'à la cascade du Ray.

Enfin, au restaurant « Le Mélèze », un excellent repas récompensait les bénévoles.

*Bonne année à tous !*

*Serge Mezailles*



Salle Dominique Ghintran



En présence du Maire et d'adjoints, de Max Sana, Président de la société de chasse, du conseiller général du canton, en l'honneur de Dominique Ghintran, l'un des créateurs de ladite société, a été dévoilé le 1° octobre le fronton du local sculpté par Henri Eusébi. Une reconnaissance pleine d'émotion !



Toujours aussi active, la société bouliste « Mercantour pétanque » organisait, simultanément à Roquebillière et Belvédère, le concours qualificatif pour le championnat de France, catégorie vétérans.

Une compétition de haut niveau que Serge Becchetti et son équipe ont organisée avec leur perfection habituelle.





Au nom du bureau de la Section Montagne de Belvédère, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2006. Pour tous les passionnés d'activités montagne, que cette nouvelle année soit riche dans la réalisation des différents projets. Je profite également de ces quelques lignes pour renouveler nos remerciements à tous les partenaires et les bénévoles qui, chaque année, font preuve de générosité et nous permettent ainsi de mener à bien l'organisation de la course pédestre (14 Km de Belvédère).

**Dates à retenir :**

- Du 11 au 19/03, stage multiglisse à Chamonix ;
- 21/05, 18<sup>ème</sup> édition des 14 km de Belvédère ;
- 3/09, partenariat avec le syndicat d'initiative, 1<sup>ère</sup> édition de la course de montagne Trail : « Per camin ».

Les assurances ski et montagne sont en vente au bureau de la section (ouvert le samedi matin). Deux fédérations vous sont proposées, la fédération française de ski (FFS) et la fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME).

Le président : *Patrice RAVELLA*

**Au Club féminin de Belvédère**

**Un club actif, la preuve :**

Avril : journée et repas gratuits dans la salle des fêtes

Mai : Sortie de 45 personnes au Brusç, bouillabaisse somptueuse

Septembre : journée en Italie

Octobre : 38 personnes partagent trois jours inoubliables : le magnifique viaduc de Millau, les caves de Roquefort, etc.

Décembre : Ballade à Vintimille et 31 personnes dans l'autobus  
Goûter de fin d'année et cadeau à chaque adhérente .

J'adresse, en mon nom et au nom du club, mes meilleurs vœux pour l'année 2006 aux lecteurs du bulletin et leur famille.

*Thérèse Gnoni*



Au viaduc de Millau

Toute l'équipe des  
**Ambulances et Taxis  
du Mercantour**



vous présente à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et amis, ses vœux les plus sincères de santé, prospérité, et bonheur **pour cette nouvelle année 2006.**

*Laurence et Paul Burro*

*Des animations gratuites*



Musique ancienne



Fête du Rosaire



La nuit des étoiles



Caricatures



Les artistes peintres lors du vernissage

**Etat civil**

**Bienvenue à :**



Guy Bois, conseiller municipal a marié sa fille Isabelle et Benjamin Franquelin, dans la salle de la mairie. Au restaurant de l'ancien abattoir, la population a été conviée à un apéritif d'honneur. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes mariés !



Cornutello Laura  
Rainart Ilona  
Belleudi Mahina



29/01  
15/07  
11/09



Ghione Dorian  
Saissi Emilie  
Baudias Victoria

07/02  
23/08  
26/12

**Félicitations nuptiales**

Ros Patrick et Humski Carole, le 11 juin

Fossey Jean-Christophe et Schreiber Marguerite le 11 juin

Juzot Guillaume et Grégori Céline, le 25 juin

Franquelin Benjamin et Bois Isabelle, le 19 décembre



Ils se sont mariés le 15 décembre 1945 à Nice. Ainsi, Adrienne et Maurice Caruba viennent de fêter leurs noces de diamant.

Adrienne, née Daideri a vu le jour le 12 mai 1926 à Belvédère. Maurice qui a écrit plus de 200 œuvres de poésie et de chansons en niçois et en français collectionne prix et médailles. Aussi se sont-ils vus remettre la médaille de la ville de Nice, à l'occasion de ces 60 ans de mariage par Bernard Asso, adjoint au maire de Nice.

**Nous vous regrettons :**



Pierre Millo



Robert Tieran



Désiré Daideri



Henri Bouvier



Les époux Marie et François Guigo



Dominique Ghintran

Robini Marie-jeanne, le 12 février  
Daniel Emilie, le 19 février  
Ghintran Dominique, le 1° mars  
Belleudi André, le 15 mars  
Mari Julienne, née Giacomo, le 23 mai  
Guigo François, le 16 juin  
Guigo Marie, née Teissere, le 04 juillet  
Tieran Robert, le 25 juillet  
Castelli Joséphine, le .....  
Daideri Désiré, le 28 septembre  
Bettini Jeanne, le 22 octobre  
Millo Pierre, le 28 novembre  
Bouvier Henri, le 04 décembre



## Inauguration du lycée de la montagne

6 janvier 2006



Le ministre, délégué à l'équipement du territoire, président du conseil général des Alpes maritimes, Christian Estrosi, le président de la région PACA, Michel Vauzelle, le conseiller général, maire de Valdeblore Fernand Bianchi, le député Charles-Ange Ginesy, le recteur, l'inspecteur d'académie, madame le proviseur et une pléthore d'élus locaux, de professionnels, ont assisté à l'inauguration du lycée de la montagne à Valdeblore.

L'évolution actuelle tend à mettre en place une « voie des métiers » regroupant enseignement technologique et enseignement professionnel dans le cadre de lycées dits « des métiers ». Afin d'offrir la gamme la plus large de formations et d'accueillir une grande mixité de public, il est conçu pour regrouper en son sein les sections professionnelles et technologiques partageant un même champ d'activité et préparer à l'ensemble des titres et diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur dans ce champ de métiers, du CAP à la licence professionnelle.

Le lycée de Valdeblore, magnifique bâtiment intégré dans une nature propice, propose de former nos jeunes aux métiers de la montagne, ceci allant du ski au VTT en passant par le tourisme, les métiers du bois et les métiers d'acrobates qui sécurisent nos routes. Au collège de Roquebillière, depuis 2 ans, des élèves suivent des cours dans une section spécifique qui les prépare à accéder, d'une manière naturelle, aux formations dispensées à Valdeblore. Une magnifique réalisation qui répond à la demande en comblant un manque chronique dans le département.

Au vu de l'importance de cet établissement pour l'avenir de nos enfants, Pierre Rainart et son adjoint Marc Zwiller ont tenu à marquer, par leur présence, l'estime que leur inspire ce projet.

## Le conseil général et le réseau TAM : de nouveaux tarifs égalitaires

1,30 € par ticket, 20 € par mois pour l'abonnement étudiant, 30 € par mois pour l'abonnement tout public. Voilà les nouveaux tarifs qui sont pratiqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur tout le réseau. Le ministre Christian Estrosi écrit : « Cet effort de 6,5 millions d'euros a pour but de faire diminuer chaque jour de 10 000 à 15 000 le nombre des véhicules individuels circulant sur le territoire départemental et vise à diminuer jusqu'à 90% le coût des trajets, notamment pour les actifs et les jeunes. »



Juste avant Noël, venant de la lointaine Laponie, le père Noël est venu apporter des cadeaux aux enfants de la commune.

Après un crochet en Colombie, il a apporté à Patricia et François Guérinot le plus beau des présents :

## le petit Joël Guérinot.

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à ce nouveau Belvédérois.



Dernière minute : Un nouvel artisan s'est installé à Belvédère :  
 Entreprise de maçonnerie générale : **Christophe Méoni**, 700 CD 71, 06450 Belvédère



04 93 03 22 12



06 26 90 21 26



